



# Réunion Parents-Professeurs 6ème



Lundi 27 septembre 2021



# LES GRANDES LIGNES de l'année scolaire de 6<sup>eme</sup>

# Les dates importantes de l'année

- ▶ 1<sup>ère</sup> semestre de notation du 2 septembre au 21 janvier 2022  
(conseils de classe 1<sup>er</sup> semestre à partir du 24 janvier 2022)
- ▶ Réunion parents professeurs sur rendez vous le mardi 9 novembre 2021
- ▶ 2<sup>ème</sup> semestre de notation du 24 janvier à fin juin 2022  
(conseils de classe à partir du 7 juin 2022)
- ▶ Réunion bilan 1<sup>er</sup> semestre parents sur invitation lundi 28 février 2022

## RAPPEL :

- ▶ Elections des parents le vendredi 8 octobre 2021

# VIE SCOLAIRE

# Vie scolaire

- ▶ Les absences et sorties exceptionnelles doivent être justifiées par écrit au retour de l'élève dans l'établissement uniquement sur les billets roses.
  - ▶ Si votre enfant est malade, merci de contacter la vie scolaire
  - ▶ Vous avez le choix entre 2 régimes d'entrées et sorties du collège ( voir carnet de correspondance) Même si l'élève est régime 2 et demi pensionnaire il est tenu de déjeuner au self. Il n'y aura pas d'adaptation.
  - ▶ Les inaptitudes physiques en EPS ( ponctuelle maximum une semaine ) :
    - L'élève présente son carnet au professeur et va en cours sans pratique sportive. Selon l'activité, le professeur peut décider d'envoyer l'élève en salle d'étude.
    - Inaptitude physique au-delà d'une semaine, sur présentation d'un certificat médical, qui doit être à la fois présenté à l'enseignant puis à la vie scolaire.
- ▶ Le carnet de liaison doit vous être présenté tous les soirs.**
- ▶ Le téléphone portable doit être éteint dans l'enceinte du collège.**
- ▶ Le port correct du masque est obligatoire dans l'enceinte du collège (cours de récréation et à l'intérieur de l'établissement).**

# Vie scolaire

- ▶ **Merci de fournir deux masques adaptés à la taille de votre enfant pour la journée plus un sac plastique pour ranger le masque usagé**
- ▶ **Les élèves se rangent dans les cours en face des numéros de classe**
- ▶ **Fonctionnement du self: les élèves d'une même classe déjeunent ensemble et une distance d'un mètre est respectée entre les groupes.**
- ▶ **Attention aux oublis de cartes trop fréquents qui génèrent un dysfonctionnement du placement à table.**

# Les demandes de bourse

## Calendrier pour l'année 2021 - 2022

- ▶ La campagne de bourse pour 2021-2022 est ouverte du jour de la rentrée scolaire jusqu'au 21 octobre 2021 pour les établissements d'enseignement public que la demande de bourse soit faite en ligne (EDUCONNECT) ou sur formulaire papier.
- ▶ Les dossiers papiers devront être remis à l'intendance pour le 8 octobre.
- ▶ La procédure est en ligne sur le site du collège.

# Utilisation du logiciel PRONOTE

Se connecter à  
**PRONOTE**

- ▶ Accès par le site du collège:

<http://www.college-mescoat-landerneau.ac-rennes.fr/>

Une vidéo de présentation est disponible à partir du lien ci dessous :

<https://vimeopro.com/indexeducation/pronote-pour-les-familles/video/328626162>

**ATTENTION:**

**Parents et élèves n'ont pas accès au même environnement**



# Utilisation de Pearltrees

Depuis Mai 2020, l'établissement a souscrit à l'offre Pearltrees éducation et finance un compte par élève.

Pearltrees est un espace de stockage externe des cours et des documents, il est protégé par une charte.

Les dysfonctionnements sont signalés immédiatement à l'établissement.

- ▶ L'accès est sécurisé et peut se faire à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un Smartphone.
- ▶ L'espace personnel est organisé par discipline.
- ▶ L'élève garde son compte durant toute sa scolarité au collège voire au lycée.

# Le dispositif « DEVOIRS FAITS »

- ▶ Les élèves seront pris en charge par des assistants d'éducation, les enseignants sur certains créneaux horaires.
- ▶ Attention: Même si les élèves bénéficient d'une aide au collège, cela ne signifie pas qu'ils n'auront pas de travail à la maison. Il est donc important de contrôler sur l'agenda et sur Pronote le travail à réaliser.
- ▶ Le dispositif est en cours d'élaboration.

# SÉCURITÉ DES ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES



## POUR VOTRE SÉCURITÉ



Accueil par un adulte  
à l'entrée de  
l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique  
de l'identité des  
personnes étrangères  
à l'établissement



Organisation d'exercices  
de sécurité

## LES BONS RÉFLEXES



Éviter les attroupements  
devant l'établissement



Ne pas stationner  
devant l'établissement  
à la dépose ou à la  
récupération de l'élève



Signaler tout  
comportement  
ou objet suspect

## SONT AUTORISÉS



Les sorties scolaires  
régulières et  
occasionnelles



Les événements ouverts  
au public au sein de  
l'établissement sous  
réserve de l'avis du Préfet



Les voyages scolaires  
hors Île-de-France  
sous réserve de l'avis  
du Recteur

Consignes applicables  
en date du 23 novembre 2015



Les portes de  
l'établissement  
sont ouvertes  
à partir de  
7H45 le matin